



33570

PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, et PIMBERT Éric.

Excusé : Mrs. BLONDET Nicolas (a donné pouvoir à PIMBERT Éric).

Secrétaire de séance : M. Éric PIMBERT

Ouverture de la séance : 18h30

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal la démission de Monsieur DELPY Fabien de son poste de conseiller municipal.

Confirmation de l'approbation du précédent Procès-Verbal (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent procès-verbal.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
05/07/2022	Solution Energie	Devis signé
06/09/2022	Service ADS	Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux d la DP n°21F0002 et 21F0003.
06/09/2022	Service ADS	Déclaration préalable de travaux n°22F0002 concernant la construction d'une tour antigel.

Décision Modificative n°2 :

Virement de compte à compte

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131 : Bâtiments publics		984,00 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		984,00 €
D 2131 : Bâtiments publics	984,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	984,00 €	

Extrait délibération n° 30-2022 – Subvention association :

Le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents ou représentés décide d'accorder un montant de :

- 70 € à l'association des parents d'élèves de Lussac.
- 100 € à l'association des jeunes sapeurs-pompiers Branne-Castillon
- 413 € au Syndicat Viticole Francs Côtes de Bordeaux
- 300 € à l'association communale de chasse.

Extrait délibération n° 31-2022 – Délégués au syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'est du libournais (SIEA) :

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaires : MM. Pascal AMOREAU et Patrick DUGRAND

Suppléants : MM. Lucien BESSOU et Eric PIMBERT

Extrait délibération n° 32-2022 – Délégués Syndicat des Eaux et Rivières des Coteaux de Dordogne (SYER) :

Mr. Fabien DELPY ne pouvant plus assister aux réunions SYER, monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un nouveau délégué titulaire qui siègera au sein du Syndicat des Eaux et Rivières des Coteaux de Dordogne.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Mme. Nathalie FOREST

Extrait délibération n° 33-2022 – Délégués au Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI) :

Mr. Fabien DELPY ne pouvant plus assister aux réunions du SIETAVI, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un nouveau délégué titulaire qui siègera au sein du Syndicat Intercommunal d'Etude, de Travaux et d'Aménagement de la vallée de l'Isle (SIETAVI).

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Monsieur Éric PIMBERT

Extrait délibération n° 34-2022 – Délégués Au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais (SIVU) :

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Titulaire : Monsieur Patrick DUGRAND

Suppléant : Madame Josiane PETIT

Questions diverses :

- Fibre Optique :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion avec Monsieur Lucien BESSOU, Patrick DUGRAND, la société SCOPELEC et ORANGE en date du 02 septembre 2022 concernant l'implantation des nouveaux poteaux pour l'installation de la fibre.

- Travaux concernant les programmeurs « coupure de nuit » et sur le changement des projecteurs à led de la mairie :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les projecteurs à led de la mairie ont été changé et que les travaux concernant les programmeurs « coupure de nuit » pour les hameaux se feront en principe la semaine 40 soit début octobre.

- Travaux église :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le résumé de la réunion de chantier eu avec l'architecte du patrimoine, le chef de chantier de TMH (restauration de l'église), un responsable de ID BATIMENT (bureau d'étude) et un responsable de URETEK (stabilisation du sol de l'église) en date du 14 septembre.

A la suite de cette réunion, il a été convenu que les travaux de rénovations se feront début janvier.

- Réunions commission élaboration document d'urbanisme :

Mr Lucien BESSOU présente au Conseil Municipal le compte rendu de deux réunions en date du 02 juin et 07 juin 2022.

La réunion en date du 02 juin 2022 avait pour objet de communiquer au cabinet qui révisé le PLUI le nombre de vacants qui avaient dans la commune et d'examiner les zones constructibles déjà définies par le PLUI actuel.

La réunion en date du 07 juin 2022 avait pour sujet un rappel à la loi « climat et résidence ».

- Mr Henri GARACH fait part au Conseil Municipal de son inquiétude concernant la dangerosité du croisement entre la route du Bourg et la route de Laclaverie.

Le Conseil Municipal décide d'y réfléchir et de prendre une décision lors du prochain Conseil Municipal.

Clôture de la séance : 20h10

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

